

JOURNÉE NATIONALE

NOUVELLE VIE
PROFESSIONNELLE

nouvelleviepro.fr

Financer sa formation



Service Public Régional de l'Orientation



Webinaire du 9 novembre

➔ Un réseau des structures de l'Orientation professionnelle

➔ Une coordination départementale

➔ 2 objectifs

➔ Des recommandations issues d'un COFIL régional et du CREFOP

DÉFINITION ET ÉLÉMENTS DE LANGAGE DU SPRO

La loi du 5 mars 2014 affirme un nouveau **droit à l'orientation professionnelle tout au long de sa vie.**

(Article 22 : « toute personne dispose du droit à être informée, conseillée et accompagnée en matière d'orientation professionnelle. »)

Le déploiement du SPRO sur l'ensemble des territoires a pour objectif de contribuer à la mise en œuvre de ce nouveau droit.

RÔLE DU SPRO

Fédérer en réseau les structures de l'Orientation professionnelle (tous publics) pour soutenir et déployer les actions et visant à :

INFORMER ET OUTILLER SUR LES METIERS/FORMATIONS/DÉBOUCHÉS

pour les professionnels et le public en faisant **évoluer les représentations sociales** sur les métiers/secteurs professionnels

- Des conférences et webinaires sur des secteurs professionnels prioritaires
- Des manifestations en direction des publics sur des secteurs professionnels prioritaires



Exemples d'actions locales : Je suis l'Agriculture/SPRO28/SPRO18 - Les métiers de la sécurité et cybersécurité/SPRO45 - La loi Avenir Professionnel à N+2/SPRO18/SPRO37

OUTILLER ET ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS DE PARCOURS/TRANSITIONS PRO

pour les professionnels et le public en identifiant, repérant, formalisant les **expériences et compétences** et en assurant la promotion du Conseil en Evolution Professionnelle

- Des expérimentations liées à l'accompagnement et la construction de parcours
- En produisant des outils innovants permettant la mise en œuvre ou l'appropriation par les publics de leurs parcours, évolutions, transition professionnelle



Exemples d'actions locales : Conférence Métiers en tension A. CHAUVET/SPRO37 - Hackathon de l'Orientation/SPRO28 - Conférence compétences transversales-transférables SPRO45 - Outil Day Tripper Open Badge/SPRO36

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

- La feuille de route suit les **recommandations du CREFOP** faites au SPRO
- Les actions se font en lien avec l'évolution des métiers, l'activité économique de la Région et les axes fixés par la DPOF (numérique - industrie - santé en 2022)
- Chaque structure garde sa propre identité et les champs de compétence qui lui sont associés mais connaît les compétences des autres structures (en capacité de réaliser un premier accueil)
- Le réseau est présent sur les forums (emploi - orientation) par l'entrée (plus facilitante) du C.E.P



Sébastien Martin
Coordinateur
Régional SPRO

JOURNÉE NATIONALE

NOUVELLE VIE
PROFESSIONNELLE

nouvelleviepro.fr

Financer sa formation



Le Conseil en Evolution
Professionnelle (CEP)



Caroline Trinh
Directrice de projet CEP



Webinaire du 9 novembre



Financer sa formation

LE CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE (CEP), C'EST QUOI ?

Le conseil en évolution professionnelle (CEP) constitue un processus d'appui à tous salariés et indépendants pour faire le point sur sa situation professionnelle, et, le cas échéant, élaborer, formaliser et mettre en œuvre une stratégie visant l'évolution professionnelle.

www.mon-cep.org



GRATUIT



CONFIDENTIEL



NEUTRE



ACCESSIBLE



IMPARTIAL



Financer sa formation

COMMENT ?

Le service commence par un aiguillage puis un accompagnement (2 niveaux)

Une **analyse partagée de situation** permet de faire un point sur la situation actuelle et de choisir les services qui seront utiles.

Prise de RDV

Premier niveau de conseil

Accompagnement personnalisé



Aiguillage
Membre SPRO



Un accueil
individualisé



Appui à la
formalisation du
projet



Appui à la
mise en œuvre
du projet

www.mon-cep.org



Webinaire du 9 novembre



Financer sa formation

AVEC QUI...?



SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ ET
TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS



CADRES



DEMANDEURS
D'EMPLOI



JEUNES - 26 ANS



PUBLIC EN
SITUATION DE
HANDICAP

www.mon-cep.org



Webinaire du 9 novembre



JOURNÉE NATIONALE

NOUVELLE VIE
PROFESSIONNELLE

nouvelleviepro.fr

Financer sa formation

PARTENAIRE D'AVENIR
TRANSITIONS
PRO Centre
Val de Loire

LES DISPOSITIFS POUR
LES SALARIES



Christophe Chezeaux
Responsable de pôle



Webinaire du 9 novembre



Financer sa formation

POUR QUEL PUBLIC ?



Salariés en CDI, en CDD, intérimaire ou intermittents du spectacle respectant les conditions d'ancienneté

QUELLE PRISE EN CHARGE ?

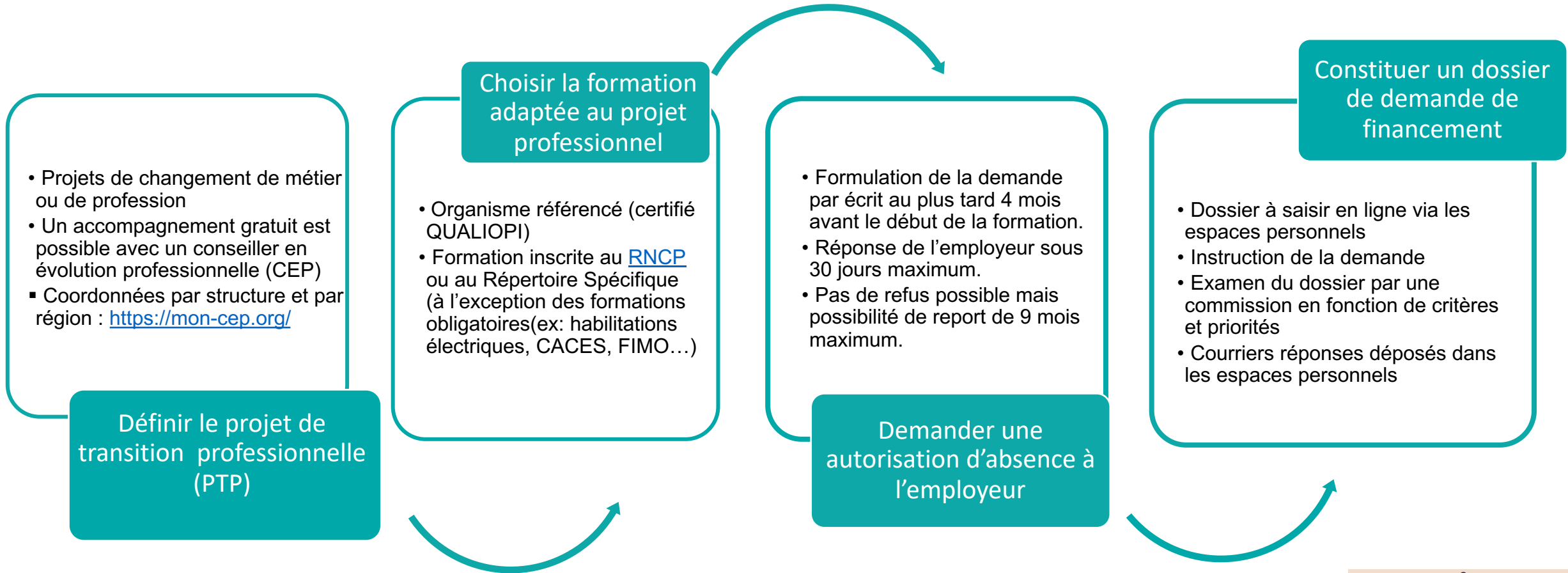


- ✓ Frais pédagogiques de la formation
- ✓ Rémunération
- ✓ Frais annexes



Financer sa formation

LE PROJET DE TRANSITION PROFESSIONNELLE



LE DISPOSITIF DEMISSIONNAIRE

ACCOMPAGNEMENT CEP

- 1- Saisie du projet dans l'espace personnel
- 2- Synthèse CEP

EXAMEN DU DOSSIER PAR
LA CPIR

- Si avis favorable de la CPIR, remise attestation du caractère réel et sérieux du projet
- Si avis défavorable, possibilité de recours

Démission
dans les 6 mois

INSCRIPTION POLE EMPLOI
= VALIDATION OFFICIELLE
DE L'ELIGIBILITE DU
DISPOSITIF

Contrôle POLE
EMPLOI : mise
en œuvre du
projet dans les 6
mois à compter
du début de
l'indemnisation*

Pré-vérification
de la condition
d'ancienneté

* Création de l'entreprise ou
démarrage de la formation

Financer sa formation

LA VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)



Forfait à hauteur de 2000 € (recevabilité, accompagnement et examen)



Prise en charge hors temps de travail



Salariés du secteur privé quelque soit leur statut : CDI, CDD, intermittents, intérimaires



Une expérience de 12 mois dans la certification visée est nécessaire



Pour les CDD, intermittents, intérimaires, la demande de financement doit intervenir dans les 12 mois suivant le dernier contrat de travail



La certification visée doit être enregistrée au RNCP



JOURNÉE NATIONALE

NOUVELLE VIE
PROFESSIONNELLE

nouvelleviepro.fr

Financer sa formation

CAP
EMPLOI
37

Aides spécifiques aux
Travailleurs
Handicapés



Nathalie Breuillet
Chargée de mission



Webinaire du 9 novembre



POUR QUI ?

**Demandeurs d'emploi Travailleurs
Handicapés ou en cours de reconnaissance**

**Salariés, travailleurs indépendants
Pas d'obligation d'être déjà reconnus travailleurs
handicapés**

- Demande de reconversion sans impact du handicap sur le poste et le projet
- Pas de besoin d'expertise handicap

**Avec besoin
d'expertise
handicap ?**

**Demande de reconversion /
évolution / formation avec besoin
d'expertise handicap ?**

**Problème de santé
sur le poste, risque
d'inaptitude,
handicap ?**

Autre opérateur
<https://mon-cep.org/>

**Se reconvertir
Evoluer
Se former**

**Se reconvertir
Evoluer
Réfléchir à son avenir
professionnel
Se former**

**Conserver son emploi
Rester dans son
entreprise**

¹Conseil en évolution
professionnelle

**Cap emploi
Service Accès à
l'emploi – CEP¹ DETH²**

**Cap emploi
Transition Evolution
Professionnelle – CEP¹**

**Cap emploi
Service Maintien**

²Demandeur d'emploi Travailleur
Handicapé

Les financements

Cap Emploi accompagne les personnes dans leur parcours vers la formation et mobilise les financements de droits communs et spécifiques, dont ceux permettant d'élaborer et de valider un projet professionnel, une formation. Attention, Cap emploi n'est pas un financeur, seuls les financeurs listés peuvent accorder ou non un financement.

Aides de droit commun: Région, Pôle emploi, CPF, Projet de Transition Professionnelle CDI, PTP CDD, Salariés Démissionnaires ...

Abondements au Compte Personnel de Formation (CPF) pour les BOETH (bénéficiaires de l'obligation d'emploi), accident du travail et maladie professionnelle

Aides financières spécifiques : Agefiph, Fiphfp, Oeth, autres accords de branches ou d'entreprises

Ressource Handicap Formation (RHF) : outil Agefiph

Dispositifs spécifiques orientation - formation: Etablissements de rééducation professionnelle et d'orientation (ESRP et ESPO), Inclu Pro, Culture numérique, Contrat de rééducation professionnelle chez l'employeur

Dispositifs spécifiques **Intérim** en cas d'accident de travail

Prestations d'appui spécifiques: expertise handicap en appui de la validation du projet de formation, pour identifier des moyens de compensation (Dys, Troubles Musculo-Squelettiques...)

Aménagements, aides techniques si besoin en compensation du handicap en formation

Périodes de mise en situation professionnelle (PMSMP) : Cap emploi est habilité à signer les conventions de stage

Pour les reclassements internes à l'entreprise, financement par l'employeur, aides spécifiques possibles en complément

Financements de droit commun: Région, Pôle emploi, CPF, PTP, PTP CDD, Opco...

Le recours aux financements de droit commun est prioritaire

Projet de Transition Professionnelle

☞ Prévoir un accompagnement en amont de la demande

Aides financières spécifiques : Agefiph, Fiphfp, accords branches / entreprises

COMPLEMENT POSSIBLE :

- ☞ Personnes dont le **handicap** doit être pris en compte
- ☞ Nécessité d'assurer le **maintien de l'employabilité**

- ☞ Elles ne financent pas la **rémunération** pendant la formation
- ☞ Avoir un **autre apport financier**
- ☞ Accordées **sous conditions**

Aides via les **accords de branches et d'entreprises**

Dispositifs spécifiques orientation - formation

- ☞ Les **ESRP et ESPO** sur accord de la Maison Départementale des Personnes Handicapées
- ☞ Le **contrat de rééducation professionnelle chez l'employeur**, accord et financement de la sécurité sociale et l'employeur

- ☞ **Inclu Pro** (Agefiph) : demandeurs d'emploi et salariés, **élaboration de projets professionnels et de formation**
- ☞ **Parcours Emploi Santé** : Pôle emploi

Des outils à l'appui des formations

Des prestations pour **identifier les moyens de compensation** du handicap

[Ressource handicap formation](#) (Agefiph)
Situations complexes de handicap en formation



JOURNÉE NATIONALE

NOUVELLE VIE
PROFESSIONNELLE

nouvelleviepro.fr

Financer sa formation



DISPOSITIFS POUR LES
DEMANDEURS D'EMPLOI



Lucie Cordeiro
Conseillère emploi



Service Public Régional de l'Orientation

Webinaire du 9 novembre



Comment développer sa compétence pour l'emploi visé ?

Financer ma formation sur



Pôle emploi.fr



Pour un poste vacant dans une entreprise avec un écart de compétences



Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE pour un CDI ou CDD > 12 mois)



Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR pour un CDD de 6 à 12 mois)



En alternance, avec une entreprise



Apprentissage



Contrat de Professionnalisation



Avec Pôle emploi, le Conseil Régional ou les Opérateurs de Compétences



Formations collectives :

Action de Formation Convenue de Pôle emploi



Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective



Programme Régional de Formation du Conseil Régional



Financement individuel de Pôle emploi via une Aide Individuelle à la Formation (AIF) ou un abondement (en complément du CPF)



Pôle emploi accompagne le développement des compétences. Un contact avec son conseiller est essentiel pour la mobilisation des dispositifs Pôle emploi



En toute autonomie



Financement en autonomie de sa formation via le Compte Personnel de Formation (CPF), voire sur ses fonds propres



JOURNÉE NATIONALE

NOUVELLE VIE
PROFESSIONNELLE

nouvelleviepro.fr

Financer sa formation



Programme Régional de
Formation (PRF)



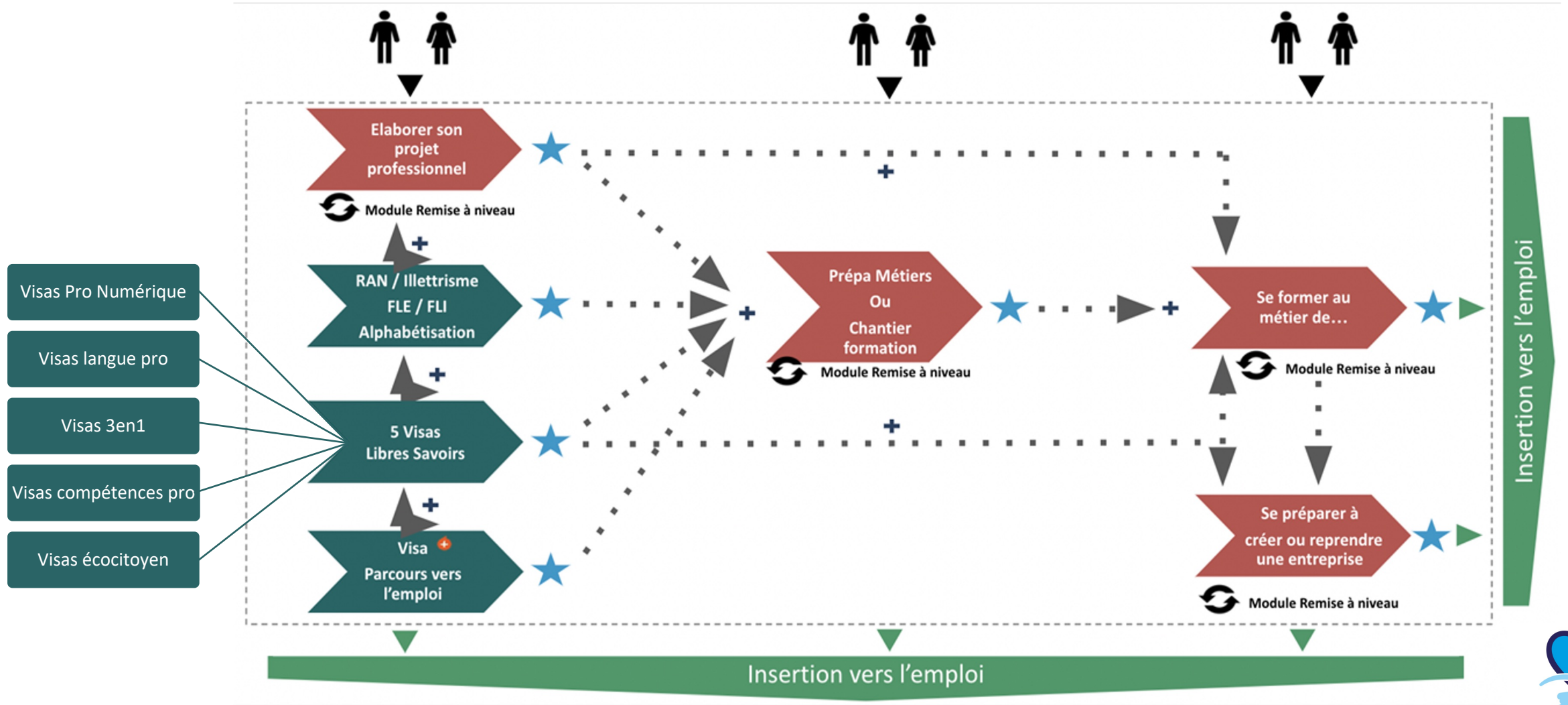
Cécile Kesteman
Référente territoriale
37



Webinaire du 9 novembre



Programme Régional de Formation – la logique de parcours



LE PROGRAMME COUVRE TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ, TOUS LES NIVEAUX DE QUALIFICATION

Programme Régional de formation 2021-2024

LES PRINCIPES



GRATUITÉ
DES FORMATIONS



RÉMUNÉRATION
DES STAGIAIRES

- La Région Centre Val de Loire finance les frais pédagogiques de la formation
- Formations entièrement gratuites pour les stagiaires

- La Région prévoit de rémunérer les stagiaires entrés en formation dans les cas où ils ne bénéficieraient pas d'une autre forme d'indemnisation.

Les grands principes du droit commun :

- Une aide à l'entrée en formation de **500€**,
- Une aide à la prise en charge des transports et de l'hébergement, **jusqu'à 300€ par mois**.
- Et une action spécifique pour les jeunes ... Le Combo Parfait

LES PUBLICS VISÉS

- + DE 16 ANS
- À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI OU EN RECONVERSION PROFESSIONNELLE
- PRIORITÉ AUX HABITANTS DE LA RÉGION CENTRE - VAL DE LOIRE

• PRF Inclusif à destination de toute personne en recherche d'emploi, reconversion professionnelle...

• Accessible aux bénéficiaires du RSA, PSMJ, réfugiés, personne en situation de handicap, public illettrés, jeunes...



INSCRIPTION
PÔLE EMPLOI
NON OBLIGATOIRE



ATTENTION
PARTICULIÈRE
À DES PUBLICS
SPÉCIFIQUES

Plus d'informations



Orientation, Formation & Emploi
en région Centre - Val de Loire

Des questions sur la formation et
l'évolution professionnelles
en région Centre-Val de Loire ?

0 800 222 100 Service & appel
gratuits



RECHERCHER
SUR LE SITE



SE CONNECTER,
S'INSCRIRE



CONTACTER
ETOILE



S'ORIENTER

SE FORMER

ALLER VERS L'EMPLOI

EVOLUER

S'INFORMER

AGENDA

ESPACE PRO



S'ORIENTER DANS SES
ÉTUDES



VOUS ÊTES EN RECHERCHE
D'EMPLOI, EN EMPLOI, EN
FORMATION...



VOUS ÊTES UN-E
PROFESSIONNEL-LE DE LA
FORMATION, DE
L'ORIENTATION, DE
L'EMPLOI, DES RH...

Sur le site Etoile Région
Centre

<http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/accueil.etoile>

Et auprès des
prescripteurs

PROGRAMME
RÉGIONAL
DE FORMATION
2022



TROUVER UNE
FORMATION

Quoi ? *

Boulangier, BTS communication, AFPA, ...

Où ?

Orléans



Webinaire du 9 novembre

JOURNÉE NATIONALE

NOUVELLE VIE
PROFESSIONNELLE

nouvelleviepro.fr

Financer sa formation



**MON
COMPTE
FORMATION**

Le Compte Personnel
Formation (CPF)



Caroline Trinh
Directrice de projet
CEP



Service Public Régional de l'Orientation



Webinaire du 9 novembre

Financer sa formation

LE COMPTE PERSONNEL FORMATION

Le CPF remplace le DIF (Droit individuel à la formation) depuis janvier 2015.

Pourquoi cette évolution?

- ▶ Simplification
- ▶ Accessibilité site internet + Application mobile
- ▶ Dans la continuité du principe de se former tout au long de sa vie professionnelle



Financer sa formation

LE COMPTE PERSONNEL FORMATION

- ✓ **accessible dès l'entrée dans la vie active** (*à partir de 16 ans ou à partir de 15 ans pour les jeunes ayant conclu un contrat d'apprentissage*)
- ✓ permet à tous salariés du privé, agents publics (fonctionnaire ou contractuel), travailleurs indépendants, agents consulaires, **de suivre, à leur initiative, une action de formation.**
- ✓ se ferme à la date à laquelle ils ont fait valoir l'ensemble de leurs droits à la retraite.

Financer sa formation

LE COMPTE PERSONNEL FORMATION

Mon Compte Formation va vous permettre d'accéder à l'ensemble des services proposés dont :

- ▶ **Découvrir de combien d'euros vous disposez pour vous former.**
- ▶ **Trouver la formation qui correspond le mieux à vos besoins, en ligne ou près de chez vous.**
- ▶ **Réserver et payer votre formation avec vos droits formation**

CLEA

Bilan de compétences

VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

Langues étrangères

Un **permis B** ou permis poids lourds

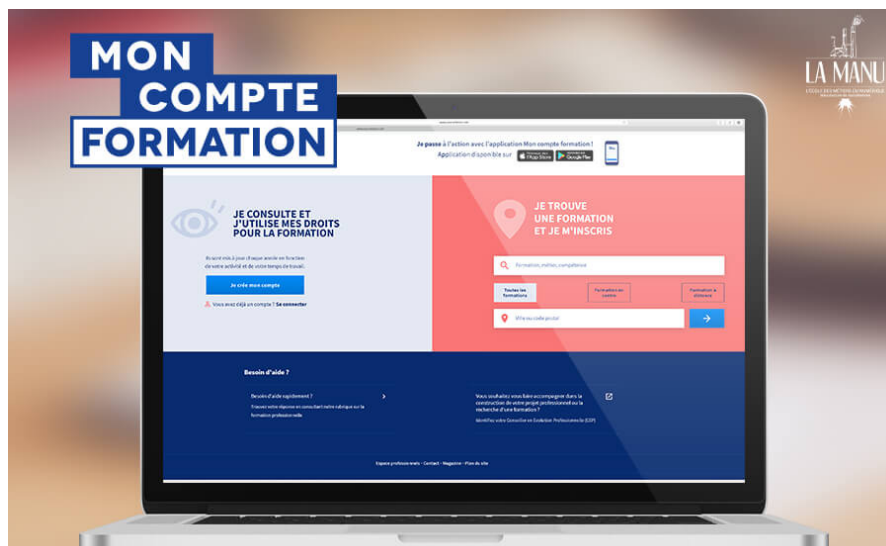


Webinaire du 9 novembre

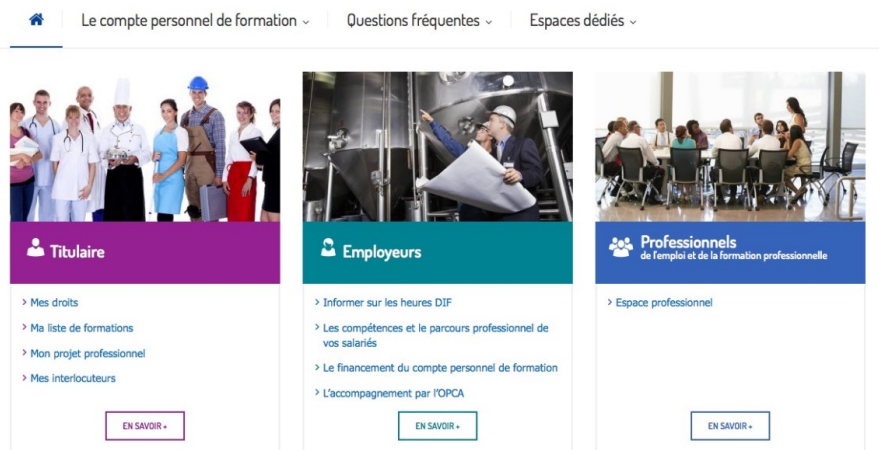
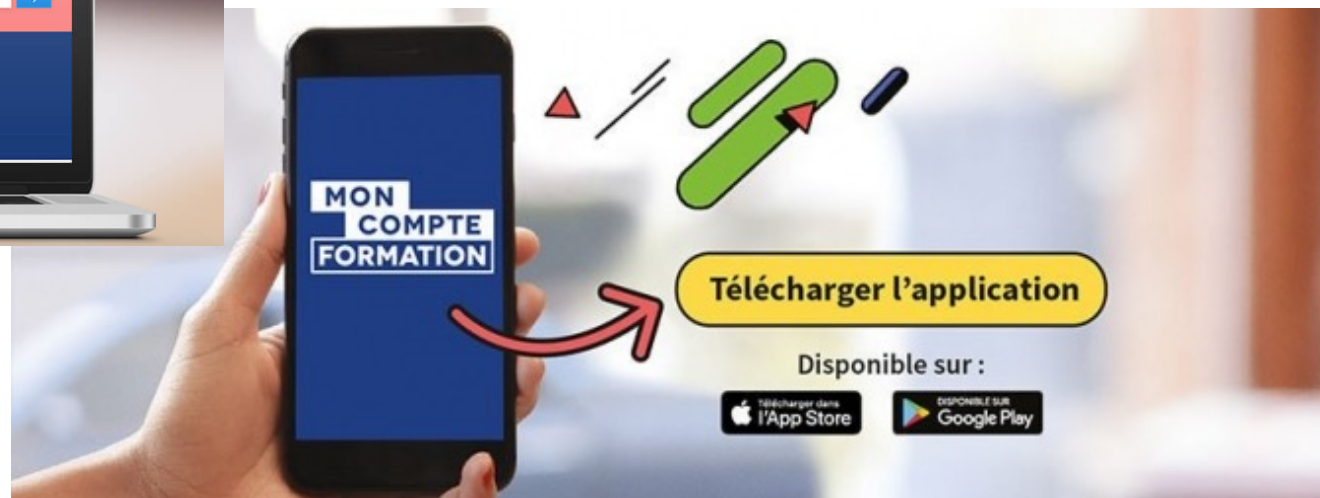


Financer sa formation

LE COMPTE PERSONNEL FORMATION



créez votre compte sur
www.moncompteformation.gouv.fr
ou
utilisez l'appli mobile



Financer sa formation

LE COMPTE PERSONNEL FORMATION

Vous ne disposez pas de suffisamment de fonds pour financer VOTRE formation ?

- Abondement **employeur**
 - Dotation employeur
 - Demande de dotation volontaire
- Abondement **Pôle emploi**
- Abondement **Accident du Travail (AT) / Maladie Professionnelle (MP)**
- **Compte d'Engagement Citoyen**
- **Compte professionnel de prévention (C2P)**



JOURNÉE NATIONALE

NOUVELLE VIE
PROFESSIONNELLE

nouvelleviepro.fr

Financer sa formation



Les bénéficiaires du RSA



Webinaire du 9 novembre



Financer sa formation



Le RSA est une prestation financée par le **Conseil départemental** et versée par la Caisse d'Allocations Familiales ou la Mutualité Sociale Agricole. Il garantit aux personnes sans ressource ou ayant de faibles revenus, un revenu minimum, un droit à l'accompagnement.

Les personnes ayant le RSA (revenu de solidarité active) bénéficient ou peuvent solliciter un accompagnement, adapté à son parcours, ses projets.

Avec le professionnel, elles pourront mobiliser les **différents dispositifs de droits communs** présentés aujourd'hui et solliciter des aides pour entrée ou se maintenir en formation.

Pour tout renseignement, contacter le **pole assistance RSA du Conseil Départemental** au 02.47.31.48.47.



JOURNÉE NATIONALE

NOUVELLE VIE
PROFESSIONNELLE

nouvelleviepro.fr

Financer sa formation



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Les agents des fonctions
publiques



Anne Augeard
Coordinatrice
SPRO37



Service Public Régional de l'Orientation

Webinaire du 9 novembre



Financer sa formation

Fonction publique d'Etat	Fonction publique territoriale	Fonction publique hospitalière
Congé de formation professionnelle	CPF	Période de professionnalisation
Période de professionnalisation	Congé de formation professionnelle	CPF
CPF	Congé de transition professionnelle	Congé de formation professionnelle
Congé de transition professionnelle		Congé de transition professionnelle



Conseiller mobilité carrière de votre corps
Service RH de votre employeur
Plus d'infos sur www.service-public.fr



Financer sa formation: qui contacter?

 Mandaté par  <https://mon-cep.org/>

 <http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/accueilletoile>

PARTENAIRE D'AVENIR  **TRANSITIONS PRO** Centre Val de Loire
☎ 02 38 49 35 32
<https://www.transitionspro-cvl.fr/>

  **Pôle emploi**
[pôle emploi](http://pole.emploi.fr)

 **CAP EMPLOI 37**
Formulaire sur le site
<https://www.capemploi-37.com>
☎ 02 47 85 30 30
✉ accueil@capemploi37.com



Quelques acronymes

- AGEFIPH : Association de GEstion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées
- BOETH : Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi Travailleurs Handicapés (loi de février 2005)
- CEP: Conseil en Evolution Professionnelle
- CPF : Compte Personnel de Formation
- DETH : Demandeur d'Emploi Travailleur Handicapé
- ESRP: Etablissement et Service de Réadaptation Professionnelle
- ESPO: Etablissement et Service de Pré Orientation
- FIPHFP : Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique
- MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
- OETH : association Objectif Emploi des Travailleurs Handicapés (accord de la branche médico-sociale)
- OPCO : OPérateur de COmpétences
- PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel
- PTP : Projet de Transition Professionnelle
- RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles
- SPRO : Service Public Régional de l'Orientation
- VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

